



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2022, 2023 ET 2024

La population est avisée que lors de la séance extraordinaire du 13 décembre 2021 qui aura lieu à 16 h 30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis, le conseil de la Ville adoptera le budget pour l'exercice financier 2022 et le programme triennal des immobilisations pour les années financières 2022, 2023 et 2024. Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur ce budget et ce programme triennal des immobilisations.

Le 3 décembre 2021

La greffière

(signé) Marlyne Turgeon

Marlyne Turgeon, avocate